

Une métropole solidaire

Page modifiée le vendredi 14 février 2025 • Données Le Mans Métropole

Le Mans Métropole soutient l'investissement des 20 communes membres. Un accompagnement à la création d'un territoire attractif, durable et solidaire.



© Copyright

L'union fait la force. L'adage est plus que jamais d'actualité au sein de Le Mans Métropole alors que la collectivité poursuit ses investissements sur l'ensemble du territoire. "Dans le contexte troublé que nous traversons, la Métropole doit être un facteur de stabilité, de cohérence. Il faut conserver cette capacité à nous entendre sur des projets structurants pour construire le territoire de demain", a rappelé Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole à l'occasion des vœux dans les communes.

61 projets dans les communes

Une solidarité qui s'exprime notamment dans le cadre d'un fonds de concours de 10 M€ qui permettra, sur la durée du mandat, de financer 61 projets dans les 20 communes de l'agglomération. À

l'image, en 2025, de la rénovation-extension du gymnase de La Chapelle Saint-Aubin à laquelle Le Mans Métropole contribue à hauteur de 400 000 € ou celle des terrains de tennis de Mulsanne à laquelle la Métropole apporte un soutien à hauteur de 100 000 €. À Saint-Saturnin, le chantier de la future mairie bénéficie d'une aide de la collectivité de plus de 300 000 € alors qu'à Pruillé-le-Chétif, la Métropole accompagne la création d'un nouvel espace socio-culturel à hauteur de 400 000 €. L'extension et la réhabilitation du groupe scolaire Paul-Langevin aux Hautes Métairies à Allonnes bénéficie également du soutien de la métropole.

15 % des factures énergétiques

Cette solidarité communautaire s'applique également à travers un fonds de concours exceptionnel, reconduit pour la deuxième année consécutive en 2025, prenant en charge 15 % des dépenses d'énergies de chaque commune. Une réponse concrète à la hausse des prix des énergies. En parallèle, Le Mans Métropole assume les investissements nécessaires dans le cadre de ses compétences propres. Ainsi, à Fatines, dans les prochains mois, la Collectivité va procéder au remplacement de canalisations d'eau potable pour un montant de 700 000 €.